



CERTIFICAT

N° 17836-21

ProCert AG atteste que les catégories de produits de l'entreprise

Holyworld SA

Rue du Nant 8, 1207 Genève

mentionnées ci-après remplissent les exigences de **l'agriculture biologique****:

produits à base de chanvre

Validité du certificat: 31 décembre 2020*



Décision de certification: Berne, le 19 novembre 2019

ProCert AG - Organisme certificateur

Raphael Sermet
Directeur du programme

Martin Widmer
Membre de la commission de certification



Sur la base de la certification, les produits ou groupes de produits certifiés peuvent être commercialisés comme produits biologiques. Les produits certifiés sont spécifiés sous www.procert.ch, 'Certificats'.

ID-Certificat: 66789

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.

** Cette certification biologique est hors domaine d'accréditation car les produits mentionnés ne sont pas dans le domaine d'application de l'ordonnance sur l'agriculture biologique.